

Ministry of Education  
Mowat Block  
900 Bay St.  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation  
Édifice Mowat  
900, rue Bay  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



2011 : ELCC2

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directeurs généraux de l'administration, GSMR/CADSS  
Administrateurs généraux/commissaires, GSMR/CADSS  
Chefs des services à l'enfance, GSMR/CADSS

**EXPÉDITEURS :** Andrew Davis  
Directeur, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières  
Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire et  
secondaire  
Ministère de l'Éducation

Pam Musson  
Directrice, Direction de la mise en œuvre de l'apprentissage et de la garde  
des jeunes enfants  
Division de l'apprentissage des jeunes enfants  
Ministère de l'Éducation

**DATE :** Le 1 février 2011

**OBJET :** Mise à jour concernant la note de service sur l'allocation de garde  
des enfants de 2011

---

Nous vous écrivons pour faire une mise à jour concernant la note de service sur l'allocation de garde des enfants de 2011 que vous avez reçue le 23 décembre 2010. Cette note de service indiquait que le reste de votre allocation pour la stabilisation et/ou les subventions pour les frais de jour prolongé serait versée prochainement. Nous désirons vous dire que nous continuons à travailler étroitement avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse pour confirmer les montants que vous auriez reçus jusqu'au 31 décembre 2010, et nous commencerons à vous verser le solde des fonds en mars et avril.

En attendant, nous avons le plaisir de vous fournir dans le tableau en annexe votre allocation annualisée de 2011 pour la stabilisation et/ou les subventions pour les frais de jour prolongé. Veuillez noter que ces montants reposent sur votre allocation de 2010 et n'incluent pas les fonds supplémentaires qui pourraient être mis à votre disposition en 2011. Les avis concernant les changements du financement de la stabilisation et des subventions pour les frais de jour prolongé seront envoyés prochainement. En outre, et comme l'an dernier, le financement mineur de

stabilisation des immobilisations n'a pas été inclus dans ces montants car ces fonds seront versés séparément conformément aux lignes directrices sur la stabilisation.

Enfin, nous savons qu'il y a eu des incohérences dans votre allocation pour la garde d'enfants de 2011, en particulier en ce qui concerne l'élément de financement A663 – Subventions pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants. Nous travaillons rapidement pour rétablir cet élément de financement et pour résoudre les autres problèmes portés à notre attention.

Lorsque ces redressements auront été effectués, nous vous enverrons un tableau indiquant votre allocation mise à jour pour la garde des enfants de 2011.

Si vous avez des questions au sujet de cette note de service, veuillez communiquer avec Siobhan Kelly-Davis à [Siobhan.Kelly-Davis@ontario.ca](mailto:Siobhan.Kelly-Davis@ontario.ca).

Nous vous remercions de votre patience et de votre collaboration pendant cette transition.

---

Andrew Davis

---

Pam Musson

- c.c. Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint, Opérations et finances de l'éducation  
élémentaire et secondaire, ministère de l'Éducation  
Jim Grieve, sous-ministre adjoint, Apprentissage des jeunes enfants, ministère de l'Éducation,  
Jill Vienneau, Directrice, Direction des politiques et des programmes d'apprentissage et de  
garde des jeunes enfants, ministère de l'Éducation